POURCIEUX
La voix aurélienne

www.pourcieux.fr

Meilleurs Voeux

Le mot du maire

Une année s'achève, une autre prend sa place et nous devons continuer à faire face à la réalité : les difficultés qui arrivent de toutes parts, le pouvoir d'achat qui baisse, le chômage qui augmente, l'incertitude dans l'avenir... La municipalité aussi, a quelquefois le sentiment d'être délaissée dans son rôle de gouvernance de la commune, avec ses responsabilités et amoindrie dans ses capacités économiques et financières. Mais, pourtant, nous tenons à respecter nos engagements au mieux, en 2012 comme en 2011.

L'année 2011 a été intense en réalisations et rénovations de tous ordres et a mobilisée beaucoup d'énergie, parce que de nombreux projets prévus de longue date par la municipalité ont été poursuivis ou mis en chantier. Ils seront terminés pour la plupart au cours de l'année qui commence. On voit se façonner, au fil des mois, le nouveau visage de notre commune tout en lui conservant son identité qui en fait sa richesse.

Le nouveau parking de la Gare de 40 places est déjà en service et l'Espace Culturel attenant le sera bientôt : la salle de danse le 9 janvier, la médiathèque et les autres salles le 17 janvier.

A l'occasion de la présentation des vœux, le 27 janvier, à 17h30, le Conseil Municipal aura le plaisir de vous accueillir dans cet Espace de la Gare, pour vous le présenter et l'inaugurer.

En souhaitant que l'année 2012 soit placée sous le signe du courage et de l'espérance pour tous, les adjoints et les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur, et que nous soyons forts, ensemble pour faire face aux difficultés. Pour que demain se construise grâce à notre volonté et notre solidarité.

Jean-Raymond NIOLA.

Brèves de conseil

Séance du 7 novembre 2011

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les montants des participations et tarifs pour l'année 2012 comme suit :
• Cimetière :
- Concession individuelle de 2 m2 pour inhumation en pleine terre pour une durée de 15 ans renouvelable .... 270,00 €
- Concession de terrain pour caveau préfabriqué 4,20 m2 pour une durée de 30 ans renouvelable ....1 070,00 €
- Concession de terrain pour caveau traditionnel 5 m2 pour une durée de 30 ans renouvelable .... 1 280,00 €
- Concession d'une case de columbarium pour une durée de 15 ans renouvelable .... 480,00 €
Il est rappelé que les sommes encaissées sur les concessions du cimetière alimentent le compte du CCAS.
• Prêt de matériel communal :
- Chaise, l'unité .... 0,50 €
- Plateau + 2 tréteaux, l'unité .... 1,25 €
• Perception des droits de place :
- Marchands ambulants réguliers,........................ lesemestre...65€
- Marchands ambulants occasionnels, la place (camions outillages, ventes matelas, linge, ...)....... ....25,00 €
• Prêt de la Salle des Fêtes :
Période du 16 avril au 15 octobre
- Particuliers et associations domiciliés à Pourcieux, 1 journée .... 295,00 €
- Particuliers et associations non domiciliés à Pourcieux, 1 journée ....680,00 €
- Caution .... 1 000,00 €
Période du 16 octobre au 15 avril
- Particuliers et associations domiciliés à Pourcieux, 1 journée .... 340,00 €
- Particuliers et associations non domiciliés à Pourcieux, 1 journée .... 840,00 €
- Caution ....1 000,00 €
• Régie de Recettes :
- Photocopie format A4 recto .... 0,25 €
- Photocopie format A4 recto/verso .... 0,50 €
- Photocopie format A3 recto .... 0,50 €
- Photocopie format A3 recto/verso .... 1,00 €
- Envoi d'une télécopie, la feuille.............. 1,00 €
- Réception d'une télécopie, la feuille .... 1,00 €
- Extrait de Matrice Cadastrale par page :
- Pour l'administration .... 1,68 €
- Pour les particuliers ....2,29 €
- Photocopie de document administratif, format A4 recto ....0,18 €
- Photocopie de document administratif, format A3 recto ....0,36 €
- Dossier PLU complet (règlement + plans couleurs) .... 145,00 €
- Dossier PLU complet (règlement + plans noir et blanc) .... 65,00 €
Taxi :
- Droit de stationnement, par an et par emplacement .... .300,00 €

Séance du 19 décembre 2001

Agriculture : Motion contre le projet de libéralisation des droits de plantations.
Considérant la décision prise en 2008 de rendre totalement libre la plantation de vignes sur tout le territoire de l'Union européenne à partir du 1er janvier 2016...... Considérant les conséquences probables de la libéralisation des plantations sur l'économie, l'aménagement du territoire, les paysages, le tourisme, l'environnement : surproduction, chute des prix, diminution de la qualité, perte de notoriété, disparition des exploitations familiales, délocalisation du vignoble vers les plaines, concentration du secteur ;
Considérant les très vives inquiétudes que provoque cette décision chez les professionnels, les élus et plus largement les citoyens ;
Considérant que la quasi-totalité des pays producteurs dénonce aujourd'hui cette décision et demande à la Commission de maintenir cet outil de régulation du potentiel de production ....
Considérant les initiatives qui se font d'ores et déjà jour sur le terrain avant l'échéance du 1er janvier 2016 (spéculation, achat de terrains dans des plaines, etc.) et les inquiétudes grandissantes des vignerons notamment les jeunes sur leur proche avenir.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
Décide de dénoncer énergiquement le projet de déclaration de droits de plantation et adopte à l'unanimité la motion.....
Invite les autres élus et les collectivités locales à s'associer à cette démarche et à intervenir par tous les moyens utiles auprès du gouvernement pour les convaincre de la nécessité d'aboutir sur ce dossier.

Etat Civil (depuis le dernier bulletin)

Naissances
Lise, Louane FARINA née le 7/10/2011
Tiago NUNES né le 23/11/2011.
Lucie, Alexandra, Sandrine DESCAMPS née le 19/12/2011

Décès
PINHO PEREIRA Manuel, Augusto décédé le 28/10/2011
CAGIATI née SOMME Geneviève décédée le 12/12/2011
RASPUS Reine, née GOUSSET décédée le 27/12/2011

Responsable de la publication: Jean Raymond Niola. Comité de redaction Véronique Brissaud, Claude Porzio, Renée Reinaudo/ Salvatori, Robert Rieu
crédit photos: Daniel Cazzaro, Louis Reynier, Robert Rieu Impression: MARIM imprimerie
Mairie de POURCIEUX, rue de l'Eglise, 83470 POURCIEUX, tel 04 94 78 02 05 mairie.pourcieux@wanadoo.fr WWW.pourcieux.fr

Une crèche à POURCIEUX à l'horizon 2013

L'espace culturel est tout juste terminé, de même que le parking, mais les projets contenus dans le Plan Local d'Urbanisme ne s'arrêtent pas pour autant:

La Communauté de Communes Sainte Baume Mont Aurélien dans le cadre de sa compétence «petite enfance»[1] réalise des structures d'accueil de jeunes enfants sur le territoire communautaire. Notre commune verra la création d'une créche pouvant accueillir 18 enfants à l'horizon 2013.

Le CAUE du Var (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement), a chargé Mme Martine Henriot, architecte conseil, de définir un projet qui devrait être présenté aux élus en début d'année 2012.

La crèche sera implantée sur un espace récemment viabilisé , à proximité du pôle culturel de la gare, mis à disposition de la Communauté de Communes qui assumera en totalité le coût de sa réalisation.

L'intégration de la crèche au site devrait être d'autant mieux facilitée que l'architecte en charge du projet est la même que celle qui a conçu le projet du pôle culturel.

1 Le Vice-président en charge de la Petite Enfance au sein de la CCSBMA est Jean Raymond Niola maire de Pourcieux.

Un contrat de rivière pour l'environnement

Le Contrat de Rivière Arc & Affluents a été signé le jeudi 3 novembre 2011 à Berre l'Étang par le maire.

C'est un accord technique et financier entre les partenaires concernés : l'Europe, l'État, la Région, les Départements, les Communes, les Syndicats intercommunaux, l'Agence de l'Eau, la Chambre d'Agriculture et les usagers concernés (industriels, fédération de pêche, associations, ...) couvrant l'ensemble du bassin versant de la rivière concernée.
Les objectifs sont les suivants :
-Améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques du bassin versant de l'Arc.
-Anticiper l'avenir et gérer durablement la ressource en eau.
-Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques.
-Limiter et mieux gérer le risque inondation à l'échelle du bassin versant sans compromettre le développement du territoire.
-Réinscrire l'Arc et ses affluents dans la vie sociale et économique.

Programme d'actions :
39 actions à conduire sur les 5 années qui viennent pour un coût estimé de plus de 60 millions d'euros.

l'action n°10 (Équipement des aires collectives de lavage des engins agricoles, 747 500 € H.T.) nous interpelle plus particulièrement, car nous travaillons de concert avec les agriculteurs locaux dans le but de créer une station de lavage de ce type.

Pour parler sans ambiguïté, il ne s'agit pas de faire supporter à la communauté les frais d'un outil de travail d'une catégorie professionnelle. Il s'agit de mettre en synergie les différents partenaires afin d'optimiser les ressources potentielles et nous pensons pouvoir être efficace dans ce domaine.

Ainsi la première commune du bassin versant de l'Arc, déjà reconnue pour la qualité des rejets de sa station d'épuration, pourra s'enorgueillir de respecter aussi les normes en matière de rejets des eaux usées agricoles.

La Zone d'Activité du Mont Aurélien

les études concernant le projet de Zone d'activités dont nous nous sommes désolidarisé dés le début continuent. Elles nous apprennent ce que nous savions déjà. C'est à dire, que le secteur est à forte contrainte environnementale avec la présence d'espèces protégées végétales et animales en nombre (le projet est situé en bordure immédiate d'une zone naturelle classée et dans la trame verte du SCOT), que le relief est très accidenté, que les accès aux réseaux eau, assainissement, électrique, sont inexistant et que la desserte est limitée à l'unique transport routier.

Outre le coût d'aménagement induit par la nature de la zone, le volet «base logistique» avec ses 1200 camions /jour estimés nous inquiète.

l'actualité nous a tragiquement démontré que les sorties de Pourcieux sur la RD7 sont très accidentogènes. Une circulation augmentée d'un nombre sensible de camions, même avec «l'arlésienne» du rond point Est accentuerait encore le problème.

Les manifestations du début d'année

Repas des anciens le 15 janvier 2012.
Comité des fêtes : Loto le samedi 21 janvier 2012.
29 janvier 2012 repas du PCF section Saint Maximin

Vendredi 27 janvier 2012 à partir de 17h 30
Jean-Raymond Niola, maire de Pourcieux
et son conseil municipal,
seraient honorés de votre présence à:

- l'inauguration de L'Espace Culturel de la Gare
- La présentation des voeux de la municipalité

Les Aînés Ruraux clôturent l'année

Le Club des Aînés ruraux, «la bande à Marguerite» a joyeusement clôturé l'année par un traditionnel repas pris au «Foyer». Le club compte une vingtaine de membres qui se rencontrent tous les mercredis après midi pour s'adonner à des activités ludiques. Outre les fréquentes agapes, Marguerite Steak, la présidente, organise des sorties pour les personnes intéressées. Cette année a été très cosmopolite : l'Inde du Nord,

l'Espagne (notre photo), Rome et Lyon pour les illuminations. L'année prochaine ce seront les Dolomites et la Corse du Nord avec un rendez vous spécial pour les 30 ans de la Fédération des Aînés ruraux. Un atelier informatique est prévu également le jeudi après midi. Le club est ouvert à toutes et à tous. C'est l'occasion de rencontres conviviales et ludiques et tous les membres, ainsi que la présidente, espèrent accueillir beaucoup de nouveaux participants l'année prochaine.

Coacher un jeune vers l'emploi

Pour aider les jeunes en recherche d'emploi, bien souvent dépourvus d'expérience et de réseau relationnel, la Mission Locale met à disposition un réseau de parrains et marraines bénévoles au service des jeunes. Un parrain, une marraine, c'est une personne qui conseille, qui apporte son expérience et ses connaissances afin d'amener le jeune à trouver la meilleure expression de son potentiel dans le monde du travail.

Coacher un jeune vers l'emploi permet aussi de maintenir un bon niveau de confiance et de motivation du jeune durant sa recherche d'emploi qui peut parfois s'avérer éprouvante.
Plusieurs entreprises locales ont déjà rejoint ce réseau de coachs.
Plus d'infos sur parrainage-paca.fr

Si vous êtes intéressé par le parrainage ou si vous souhaitez coacher un jeune vers l'emploi, n'hésitez pas à contacter Myriam Deschamps au 04 94 59 43 80 ou au 06 84 38 42 99.

Retour vers les planètes

Les élèves de Mme Chapelle (CM1 et CM2) partiront cette année encore en classe de découverte à Saint Michel l'Observatoire du 26 au 28 janvier.

C'est le résultat d'un grand travail de solidarité du triangle sacré de l'éducation, c'est à dire de l'enseignante , des parents et des élèves qui se sont beaucoup investis pour financer le projet d'école. Les enfants ont vendu des objets réalisés en travaux manuel à l'occasion du marché de Noël (500€), les parents avaient organisé une soirée «daube» (1000€) et les jeunes élèves ont aussi fabriqué et vendu du pain et des viennoiseries (320€); non sans la générosité reconnue des boulangers locaux, Mme et M. Rodriguez. Les bénéfices ont dépassé les espérances et ainsi les explorateurs en herbe pourront bénéficier d'une veillée supplémentaires, avec l'équipe d'animation de l'observatoire et d'un repas chaud à la place d'un pique-nique.

Bravo à tous et bon séjour.